

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 SEPTEMBRE 2020

Présents : Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Jean-Marc CHAUVIN, Françoise ALIBERT, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Rémy PARRIER, Carine FROMENT, Sandrine LABAUME, Stéphanie JOUVE, Hélène CHAFFOIS, Pascale LEGER, Blandine FONTAINE, Franck CARRU.

Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Absents : Jacques AUBERT, Florian BETHE, Roger AULAGNE procuration à Gérard GUÉRIN, Frédéric NIEDDU procuration à Nathalie SAGE, Philippe PRINCET procuration à Franck CARRU.

Secrétaire de séance : Stéphanie JOUVE

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 28 JUILLET 2020

Certaines corrections minimales devant être apportées, l'approbation est reportée à la prochaine réunion.

COMMANDE PUBLIQUE

CONVENTION DE FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Les travaux d'assainissement vont commencer courant octobre et vont impacter fortement le stationnement dans le centre de la commune. D'autre part, des véhicules sont de façon récurrente stationnés sur l'emplacement du marché.

Monsieur le Maire propose de signer une convention fourrière pour les véhicules en stationnement gênant qui permettra de faire enlever ces véhicules. Les frais de fourrière seront à la charge du propriétaire du véhicule. Aucun coût ne sera supporté par la commune.

Approuvé à l'unanimité

TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE – TRAVAUX DE VOIRIE EN LIEN AVEC LA FIBRE OPTIQUE

Des travaux de réfection de voirie ont été effectués au printemps rue de la Glacière et Traverse des Cyprès. Le syndicat ADN chargé du déploiement de la fibre optique, a sollicité la commune pour installer des fourreaux sur les voies communales concernées par les travaux de voirie.

Monsieur le Maire propose de signer une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le syndicat ADN afin que la pose des fourreaux nécessaires à l'extension de la fibre optique soit prise en charge par la commune dans le cadre des travaux de voirie puis remboursés par le syndicat ADN. Ces travaux s'élèvent à 12 382,80 € TTC.

Approuvé à l'unanimité

FONCTION PUBLIQUE

CRÉATIONS DE POSTES D'AGENTS RECENSEURS

La commune doit organiser le recensement de sa population en janvier et février 2021. Au vu de la population actuelle, il est nécessaire de recruter 5 agents recenseurs qui seront rémunérés forfaitairement et non à un taux horaire. A titre de repère, la rémunération des agents employés en 2016 (dernier recensement) était de 1 300 € brut. Il est proposé de recruter 5 agents avec une rémunération de 1 400 € brut par agent.

Approuvé à l'unanimité

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

DÉLÉGATION AU MAIRE POUR INTENTER DES ACTIONS EN JUSTICE

Par délibération du 2 juin 2020, le conseil municipal avait délégué un certain nombre d'attributions au maire. Pour simplifier la gestion de la commune, il y a intérêt à compléter ces attributions.

Monsieur le Maire propose de lui déléguer la possibilité d'intenter les actions en justice dans le cadre de procédures d'expulsion pour loyers impayés, puisqu'une procédure est en cours concernant une locataire ayant une dette très importante. L'audience au Tribunal était prévue en mars mais a été reportée en raison de la crise sanitaire.

Approuvé à l'unanimité

CRÉATION D'UNE COMMISSION « JEUNESSE ET SPORT »

Comme cela avait été évoqué au début du mandat, Monsieur le Maire propose de créer une commission « Jeunesse et Sport ».

Le responsable sera Frédéric Nieddu.

L'objectif est d'associer les jeunes à la vie de la commune par la proposition et l'organisation de projets et d'animations dans le village. Il n'y a pas de budget fixé pour l'instant, dans l'attente de la mise en route de la commission.

Sa composition est la suivante :

- 4 élus du conseil municipal (+ volontaires supplémentaires pour des projets ponctuels) : Frédéric Nieddu, Nathalie Sage, Karine Prieu, Franck Carru

- 2 adultes non élus : Gérard Fescourt + 1 personne restant à désigner
- 14 jeunes désignés du CM2 à la 1^{ère} (un garçon et une fille par niveau)

Les jeunes seront destinataires de flyers distribués dans les établissements scolaires afin d'être informés de la création de cette commission et pour désigner leurs représentants.

Approuvé à l'unanimité

FINANCES LOCALES

CONVENTION DE PARTAGE DE FISCALITÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DSP

Dans le cadre du transfert de la compétence « zones d'activité économiques », la commune continue à entretenir les équipements mis à disposition de la communauté de communes qui remboursera les frais à la commune. En parallèle, la commune reversera une partie de la fiscalité professionnelle correspondant à cette zone.

Approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL- TRAVAUX VIEUX VILLAGE

La commission Cœur de Village a programmé des travaux d'aménagement pour préserver et valoriser le Vieux Village. Le projet proposé prend en compte la rénovation d'un sentier piéton, la rénovation de 3 paliers d'escaliers, l'aménagement d'une pente type calade et l'installation d'un éclairage dans l'ancienne église, dont le coût estimatif total s'élève à 23 002 € hors taxe.

Monsieur le maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION SDED ÉNERGIE

Depuis décembre 2018, la commune adhère au service Conseil Energie du SDED afin d'obtenir entre autres, des subventions pour les travaux d'économie d'énergie à hauteur de 50%.

Monsieur le Maire propose aujourd'hui de demander des subventions pour les travaux suivants :

- remplacement de 4 fenêtres et de la porte d'entrée du bâtiment des logements de la gendarmerie : 7 041,67 € HT

Accepté à l'unanimité

DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Décision n° 1/2020 : détermination du loyer de l'appartement du 2^{ème} étage de l'immeuble de la Poste à 450 € par mois.
- Décision n° 2/2020 : participation financière attribuée à la Fédération des Œuvres Laïques pour le cinéma itinérant de 1 284,60 €.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ L'aire de jeux prévue devant l'école maternelle sera installée durant la semaine 45 (du 02.11 au 06.11).
- ✓ L'éclairage public route de Sainte Cécile va passer en éclairage LED.
- ✓ La commission d'urbanisme se réunira le 14 octobre. Une convocation suivra.
- ✓ Les conclusions du commissaire enquêteur ont été rendues concernant l'enquête publique pour le projet de déviation de la RD 94. Son avis est favorable avec 4 réserves et 2 recommandations. L'intégralité du rapport est accessible sur le site internet de la Préfecture de la Drôme et consultable en mairie pendant un an. Les opposants à la déviation vont créer une association.
- ✓ Le bulletin municipal d'informations va être remanié. Un comité de rédaction va être mis en place. Tous les élus peuvent y participer. Le titre sera changé, la parution sera semestrielle. Il sera imprimé sur du papier recyclé et distribué par les élus dans les boîtes aux lettres. L'élue référente est Sandrine Labaume.
- ✓ Afin de favoriser la cohésion des conseillers municipaux, un petit-déjeuner est proposé aux élus samedi 10 octobre à 9h30 en mairie. Il est prévu une visite des bâtiments communaux.
- ✓ Les ordinateurs des secrétaires ayant tous été remplacés, les anciens ont été mis à disposition des élus dans les 2 bureaux (maires et adjoints).
- ✓ Les nouvelles mesures liées à la COVID applicables dans le département de la Drôme depuis le 25 septembre, sont valables au moins jusqu'au 30 novembre 2020.
- ✓ Le remplacement des luminaires de la Place du Champ de Mars par des LED est conditionné par l'accord de la subvention sollicitée auprès de la Région.
- ✓ La fête de Vendanges sera organisée les 10 et 11 octobre si la Préfecture en donne l'autorisation.
- ✓ La Gendarmerie a été sollicité pour effectuer un audit « sécurité » sur la commune. Le rapport sera rendu en janvier 2021.
- ✓ Un particulier a sollicité la commune pour installer 4 ruches sur un terrain communal. Si ce projet aboutit, une convention sera signée.
- ✓ Un berger a contacté la commune pour faire paître son troupeau de brebis lors de la transhumance au printemps 2021. Il lui a été proposé quelques terrains communaux qui devraient convenir à ses besoins. Le moment venu, nous

proposerons aux écoles de venir observer le troupeau. La compagne du berger a accepté ce projet de visite.

- ✓ Les études de sol, recherches archéologiques et sondages vont être effectués sur les parcelles du futur collège à partir de novembre.
- ✓ Le bornage du terrain de la future caserne des pompiers sera effectué prochainement.
- ✓ Un container a été installé à proximité des bacs de tri sélectif sur la Place des Ecoles, afin de récolter les bouchons, en plastique, liège et synthétique au profit de l'association Les Ailes de mon Cœur.
- ✓ De nombreuses associations ont adressé leurs remerciements au conseil municipal pour les subventions accordées.
- ✓ Les élus ont droit à 20 heures de formation par an sous la forme d'un Droit Individuel à la Formation.

QUESTIONS DE MONSIEUR PRINCET ENVOYÉES PAR MAIL

- ✓ Monsieur Princet propose d'organiser des « journées citoyennes » dans le but de nettoyer et embellir le village. Il lui est demandé de se renseigner sur l'organisation de ce type de manifestation.
- ✓ Monsieur Princet demande où en est l'élaboration du règlement intérieur du conseil municipal. La charge de travail en mairie actuellement n'a pas permis de travailler sur ce dossier.
- ✓ Monsieur Princet demande que le travail des commissions soit restitué par la mise en place d'un tableau d'affichage dans le bureau des adjoints. Ce tableau sera installé après la rénovation peinture du bureau.
- ✓ Monsieur Princet demande la création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), servitude d'utilité publique annexée au PLU. L'étude du PLU n'a pas encore repris. Cette demande sera traitée en temps voulu par la commission d'urbanisme.
- ✓ Monsieur Princet demande où en est la demande d'ajout d'un onglet « urbanisme » sur le site internet de la commune. Cet onglet sera ajouté quand il y aura du contenu à y insérer.

La séance est levée à 21h40.